



MOSART, LA
CACOPHONIE

PAGE 2



HARMONISATION
SOCIALE DE FMM

PAGE 3

ENSEMBLE

FMM

La Newsletter de la CFTC

LES PROMESSES N'ENGAGENT QUE CEUX QUI LES TIENNENT...



La loi impose aux entreprises d'engager chaque année des négociations qui portent, entre autres, sur les salaires, les évolutions de carrière et l'égalité hommes-femmes.

Les précédentes NAO avaient pris tellement de retard que la Direction avait jugé préférable de **traiter dans le même temps les augmentations pour les années 2013 et 2014**.

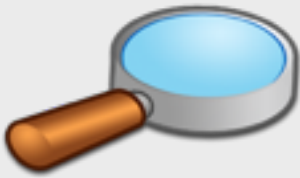
Un habile tour de passe-passe qui servait surtout à faire oublier que **le budget alloué aux augmentations s'était réduit comme peau de chagrin**.

Pour seule contrepartie, **la Direction s'était engagée à ce que les prochaines négociations aient lieu avant la fin de l'année 2014** afin de pouvoir mettre en paye les augmentations dès janvier 2015. Nous sommes **mi-novembre** et aucune réunion n'a encore été programmée.

La CFTC rappelle à la direction son engagement et espère que celui-ci sera tenu. Nous demandons par la même occasion à la Direction de **revoir à la hausse le nombre de mesures individuelles** pour 2015. Nous renouvelons aussi notre demande d'une **augmentation générale tant l'effort, cette année encore, a été collectif**.

La CFTC va toutefois commencer ses entretiens avec les salariés, ainsi nous aurons toutes les informations nécessaires pour défendre efficacement les dossiers de tous ceux qui nous solliciteront. **Une permanence est mise en place** pour vous rencontrer et faire le point sur votre situation **à partir du lundi 10 novembre 2015**. **HÉLÈNE DROUET** vous recevra les **mardis et mercredis de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30** au local CFTC (2ème étage du 62 rue Camille Desmoulins, côté RER).

POUR NOUS CONTACTER, UNE SEULE ADRESSE : cftc@francemm.com



VAE

La Validation des Acquis de l'Expérience permet de faire **reconnaître son expérience**, notamment professionnelle, afin d'obtenir **un diplôme**, un titre ou un certificat de qualification professionnelle.

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins trois ans d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE.

NAO

Négociation **A**nnuelle **O**bligatoire.

Chaque année, l'employeur est tenu d'engager des négociations avec les délégués syndicaux.

Plusieurs thèmes sont abordés : les **salaires**, la **durée et l'organisation du travail**, les demandes de travail à **temps partiel**, **l'insertion professionnelle**, le **maintien des travailleurs handicapés** ainsi que Les mesures favorisant **l'égalité hommes/femmes** au sein de l'entreprise.

FRANCE 24

MOSART, UN CONCERT QUI TOURNE À LA CACOPHONIE



Depuis sa mise en production dans les régies des antennes francophone et anglophone, **l'automate de la société Vizrt enchaîne les fausses notes** et vient ainsi **désservir le**

travail des journalistes et des techniciens qui concourent à la fabrication de **FRANCE 24**.

Censé optimiser les coûts de production des tranches d'information, **Mosart impose à tous les intervenants une partition extrêmement difficile à jouer** et plante régulièrement en plein direct, avec les conséquences que l'on imagine.

PAS VU, PAS PRIS...

La direction de FMM a **profité du renouvellement du CHSCT** en début d'année pour imposer le projet de passage à la HD sans aucune concertation et **sans même consulter les délégués du personnel** comme elle était légalement tenue de le faire.

Malgré la promesse d'un renouveau du dialogue social, **la direction n'hésite donc pas à passer en force dès que ça l'arrange**.

Alors que **FRANCE 24** vient à peine de commencer à émettre sur la TNT île-de-France, il paraît plus que jamais souhaitable que **les solutions techniques retenues par la DTSI ne nuisent pas à la qualité de nos antennes** et ne viennent pas **compliquer inutilement la tâche d'équipes qui travaillent déjà dans des conditions difficiles**.

Afin de ne pas revivre pareille situation, la **CFTC** veillera au **strict respect des procédures de consultation du CE et du CHSCT** lors du déploiement dans toute l'entreprise du MAM (**Media Asset Manager**) et lors du remplacement programmé d'**iNews** par **Open Media** à FRANCE 24.

FMM

I ❤️
FMM

HARMONISATION: UNE PATATE CHAUDE POUR LE PROCHAIN PDG ?



Pas un jour ou presque ne passe sans que plusieurs médias bien informés n'évoquent **la succession de Rémy Pfmilin à la tête de France Télévisions**. Les prétendants au trône se positionnent avec plus ou moins d'adresse et certains noms commencent à revenir plus souvent que d'autres.

C'est notamment le cas de **MARIE-CHRISTINE SARAGOSSE** qui, rappelons-le, fut nommée le **7 octobre 2012** à la tête de ce qui s'appelait encore **l'AEF** pour y remettre de l'ordre, apaiser syndicats et salariés après la plus longue grève de l'audiovisuel public et **mener à bien le difficile chantier de l'harmonisation des statuts de Rfi, FRANCE 24 et MCD** découlant de la création de l'entreprise unique .

QUEL BILAN À MI-MANDAT ?

Deux ans après la prise de fonction de Madame SARAGOSSE, le « merdier velu » a eu droit à un ravalement de façade en bonne et due forme avec **nominations pléthoriques, changements de nom et d'identité visuelle** ainsi qu'une **refonte des grilles de ses différents médias**. Pourtant, dès que l'on gratte le vernis communicationnel badigeonné en épaisses couches sur cette entreprise chimérique, **le résultat est nettement moins probant...**

Une petite dizaine de réunions plus tard (la dernière remonte au mois de juillet !), **toujours pas l'ombre d'un accord d'entreprise en vue** et la direction continue allègrement à faire cohabiter tant bien que mal des salariés qui relèvent de **statuts sociaux en sursis et radicalement différents** d'un établissement à l'autre.

UN IMMOBILISME EXPLOSIF

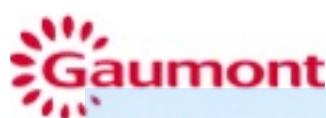
Ce traitement inéquitable n'est absolument pas normal au regard de la loi et constitue par ailleurs **un frein majeur à la cohésion d'une entreprise dont la pérennité n'est pas acquise**.

Trop longtemps repoussées, les rares réunions de négociation qui ont eu lieu n'ont toujours pas permis d'aborder **les sujets fondamentaux** comme la classification des métiers, le temps de travail ou les systèmes de rémunération. Ce qui pouvait passer un temps pour un **manque de courage de la direction** s'apparente de plus en plus à une véritable **stratégie d'enlisement**.

Certes, la tâche est ardue et le budget contraint mais la situation de FMM n'est plus tenable et ses salariés n'ont que trop attendu. **Le temps n'est plus aux discours ni aux plans de communication savamment orchestrés, il faut maintenant agir !**

COMITÉ D'ENTREPRISE : LE MEILLEUR POUR TOUS !

Après quelques mois de mise en place, **le CE de France Médias Monde est enfin pleinement opérationnel**. Le bureau du CE s'est beaucoup investi pour offrir un choix de prestations le plus large possible, à des tarifs particulièrement intéressants. **Voici quelques exemples :**



- ★ Tarif réduit pour le cinéma (5 €), les parcs de loisirs et les clubs de sport
- ★ 60 % de réduction sur la billetterie France Billet (spectacles, concerts...)
- ★ Chèques-cadeau de fin d'année pour les salariés (80 €) et leurs enfants (50 €)
- ★ CESTU financés à 33 % jusqu'à 300 €/an
- ★ Séjours au ski, week-end à Lisbonne en novembre... Et le programme voyages s'annonce très riche en **2015** !



Dans le même temps, **le CE a tenu à réserver une part importante de son budget aux subventions vacances/colonies.**



UN SUCCÈS ENCOURAGEANT

A ce jour, **plus de 800 salariés du groupe FMM se sont déjà fait rembourser sur facture une partie des dépenses liées à leurs vacances** (billets de train et d'avion, hôtel, location de voiture, etc.). **Cette offre a été particulièrement appréciée par les personnels de RFI et MCD** qui en bénéficiaient pour la première fois cette année. Nous rappelons à cette occasion que **la subvention vacances est disponible tout au long de l'année**, une fois par année civile.



Par ailleurs, **le CE aide financièrement les salariés qui envoient leurs enfants en colonie de vacances**. La subvention varie entre **500 et 1000 euros par enfant** et par an et se calcule suivant le quotient familial. Jusqu'ici, près de 70 dossiers ont été traités, pour un coût de 30.000 euros pour le CE. La CFTC fera tout pour maintenir ce système de subventions vacances/colonies lorsque l'instance se prononcera sur le dossier du CI-ORTF.

LES ENJEUX LIÉS AU CI-ORTF

Dans quelques semaines, les élus du Comité d'Entreprise seront consultés sur une adhésion partielle au CI-ORTF.

Lors d'un sondage réalisé en juin dernier, **94 % des votants se sont prononcés contre toute forme d'adhésion** au CI-ORTF. **La CFTC s'engage à faire écho à leurs revendications lors du vote du Comité d'entreprise.**

RFI



Le 14 octobre, **l'inspectrice du travail**, accompagnée d'une ingénieure de prévention de la Direccte, a effectué une visite des locaux de FMM après que plusieurs syndicats l'avaient alertée sur le **taux élevé de formaldéhyde dans les studios de Rfi**. L'inspectrice a écouté les nombreuses doléances des salariés concernant la **mauvaise qualité de l'air et les problèmes de climatisation**. Les représentants du personnel devraient pouvoir prendre connaissance de son **rapport** prochainement.

MCD

MCD VA CRAQUER !

La CFTC a depuis plusieurs mois alerté la Direction sur les problèmes de MCD : accusations de harcèlement moral, relations tendues entre les salariés et leurs supérieurs hiérarchiques, violences verbales, évolutions de carrières en fonction des affinités...

La CFTC avait alors demandé un **audit externe** aussi bien à MCD qu'à la **rédaction arabophone de FRANCE 24** pour mettre en exergue l'ensemble des problèmes dont souffrent ces rédactions et essayer d'y **apporter des réponses**.

La Direction a fini par accéder à cette demande au mois de juillet (pour MCD) mais **nous attendons toujours les résultats** qui doivent être présentés aux salariés concernés ainsi qu'aux Représentants du Personnel. Et pendant ce temps, **les plaintes des salariés et les arrêts maladie se succèdent !**

Compte tenu de la **gravité de la situation**, la CFTC, par la voix de ses représentants au CHSCT, demande qu'une **expertise extérieure globale sur les risques psycho-sociaux** soit diligentée par le CHSCT. Nous rappelons également aux salariés de MCD que si deux élus issus de leur rédaction (MOUNA DOUAIBIA, élue CE et ADIB SOFI, élu DP) sont leurs interlocuteurs privilégiés, **tous les élus et délégués syndicaux de la CFTC sont mobilisés et restent à leur disposition pour discuter des situations individuelles et collectives**.

INTERMITTENTS



Nous nous battons depuis la création de France 24 pour **faire respecter les droits des intermittents du spectacle**. En 2010, nous avons obtenu **l'application de l'accord branche de la télédiffusion** prévoyant diverses majorations salariales.

En 2014, nous avons relancé plusieurs fois la Direction de FMM pour qu'elle applique la **revalorisation du barème de cet accord**. Nous sommes heureux de constater que c'est enfin chose faite et que les intermittents ont également pu bénéficier d'un **rattrapage de salaire**.

Le 1^{er} rendez-vous, c'est parfois pour la vie, ... qui sait !



Rencontrons-nous !

INDÉPENDANCE - EXPERTISE - MOTIVATION - DYNAMISME - SOLIDARITÉ - RESPECT ET ÉCOUTE
INTÉGRITÉ - COMMUNICATION - SENS DE L'ÉQUIPE - EFFICACITÉ - CONVIVIALITÉ

cftc@francemm.com

Rejoignez-nous, participez, aidez, adhérez, votez, militez !
Il y a mille et une manières de s'engager aux côtés de la CFTC.

2^{ème} étage du 62 rue Camille Desmoulins - Côté RER



www.cftc.fr

www.cftc-fmm.com